

## **AUTOROUTE A 104**

### **Ouverture du débat public**

**Intervention de M. Pierre Cardo (député-maire de Chanteloup-les-Vignes)**

**8 mars 2006**

En ouverture de cette procédure de Débat Public, je voudrais me limiter à rappeler une partie de ma position. J'attends la fin du débat pour affirmer une position beaucoup plus précise.

J'ai fait parti des premiers combats depuis 1990 et aujourd'hui je ne crois pas avoir de leçons à recevoir de quiconque dans quelque domaine. Je suis pour le débat public, ayant particulièrement condamné la façon dont les débats publics avaient été organisés dès 90.

Il y a aujourd'hui une différence notable avec cette période, me semble-t-il.

Au début des années 90, quand le COPRA s'est créé, il disait «Autoroute couvre-toi». A l'époque c'était le concessionnaire qui dirigeait les débats et la moindre demande de protections que nous avions, était trop chère. L'autoroute passait quasiment en aérien chez nous sans que nous puissions faire quoi que ce soit.

Les choses ont quand même bien évolué. Je suis personnellement favorable, non pas à un développement du Tout-Autoroute mais quand même au bouclage de la Francilienne, considérant que cela doit contribuer au développement de cette région. Mais pas dans n'importe quelle condition cependant. Et d'ailleurs à propos du bouclage, je dois faire une remarque préliminaire sur la forme. Nous ne sommes toujours pas arrivés au bouclage de la Francilienne.

Si j'ai bien compris, nous sommes dans le prolongement jusqu'à Orgeval. J'aimerais bien qu'au cours de ce débat apparaisse la suite, car, puisqu'il s'agit de rallier Saint-Quentin, je ne comprends pas comment on peut se contenter, encore aujourd'hui, de ne pas avoir de réponses entre Orgeval et Saint-Quentin. C'était ma première remarque.

Sur la forme de ce débat, je regrette qu'à peu près 100 000 habitants n'aient pas reçu les documents promis, avant l'ouverture du débat. Je sais bien qu'il y aura des réunions dans les communes, mais cela fait beaucoup de villes, beaucoup de personnes concernées, qui n'ont rien reçu. Chanteloup-les-Vignes en particulier, mais aussi celles autour, voire les Yvelines globalement, n'ont rien reçu. Cela fait quand même du monde. C'eût été préférable que les gens aient pu réfléchir avant d'arriver à cette réunion.

Il y a aujourd'hui 5 tracés, dont un dit « historique ». J'aimerais bien qu'on arrête de dire historique, car il n'est pas forcément là où on le croit.

Avant le tracé par la plaine de Chanteloup, il en existait un qui passait par la forêt de Saint-Germain, c'était dans les années 50. Madame Brévan, alors Directeur départemental de l'Équipement, m'avait parlé de ce tracé. Qualifier alors le tracé par Chanteloup d'historique : Non ! C'est un tracé dans un fuseau qui a été retenu lors de concertations précédentes.

Alors, revenons-en aux tracés qui nous sont aujourd'hui proposés.

Je n'ai participé qu'à une partie des réunions des élus opposés au bouclage définitif proposé, qu'en partie dans la mesure où je ne suis pas favorable au tracé qui passe par le Vexin (Tracé Violet du dossier) et ce pour une raison très simple.

Je ne comprends pas comment on peut trouver logique de régler le problème d'une rocade par deux radiales. En quoi le fait d'additionner le fonctionnement du C13 avec la Francilienne va régler les problèmes de circulation ?

La logique est d'éviter les embouteillages au maximum et la multiplication des fonctions sur le même axe ne règle rien, bien au contraire. Franchement, faire tout ce détour pour se retrouver à Epône et reprendre l'A13 pour revenir à Orgeval, ce n'est pas très logique à mon avis. C'est une position tout à fait personnelle, je peux évoluer dans le temps mais, pour l'instant, je n'ai pas très bien saisi l'intérêt de cette solution.

Le second tracé dont je vais parler concerne le tracé RN184 (Tracé Noir ou N3 dans le dossier). Ici encore, je considère pour ma part que ce n'est pas la bonne solution dans la mesure où cela ne laisse plus d'alternative à l'usager puisque cet axe peut servir effectivement d'alternative par rapport à un axe autoroutier qui prendrait le même chemin. Dans ces conditions je ne suis pas favorable à ce tracé.

Le tracé, inscrit sur les plans qui nous sont soumis sous l'appellation N1-C2-C3 (ou tracé vert), qui traverserait un nouveau pont d'Achères, pose lui aussi un certain nombre de problèmes.

D'abord il reprend la RN 184 là où justement elle est la plus coincée, ce qui ne me paraît pas évident comme solution. Deuxièmement, ce tracé emprunte un pont départemental et le Conseil général, manifestement, n'est pas d'accord que ce pont départemental ait la fonction autoroutière que lui donnerait ce tracé. Troisièmement cela ne règle pas le problème de l'Ile des Mignaux à Poissy.

Restent donc 2 tracés : celui dit de la plaine de Chanteloup (le Tracé Rouge ou C1) et le tracé par Achères – Forêt de Saint Germain (Tracé Bleu ou N2 – S2). Nous verrons ce que dira la concertation au final. Mais je dirai simplement la chose suivante.

Je trouve assez surprenant le traitement différentiel des populations selon l'endroit où elles vivent. Lorsque j'ai demandé, il y a près de 10 ans à Mme Brévan, d'étudier le tracé par la Forêt de Saint-Germain, j'ai eu la stupeur de constater qu'il ne pouvait pas être retenu car il coûtait beaucoup plus cher que le tracé de la boucle de Chanteloup.

Pourquoi cela ? Parce qu'immédiatement, comme il passait par la forêt de St-Germain on a prévu un tunnel , alors que chez nous on était encore à discuter d'hypothétiques couvertures qui n'étaient pas prévues. Pourquoi envisager un tunnel pour protéger les arbres alors que chez nous les habitants ne bénéficieraient pas des mêmes protections. C'est un traitement inégalitaire et je pense que nous aurons l'occasion d'en reparler dans les semaines à venir.